

PES : Pièces justificatives à fournir pour le reclassement



J'ai travaillé dans .../ J'ai été ...	Je dois fournir
Le service national actif (militaire, police, sécurité civile, aide technique, service de coopération, objecteur de conscience, service civique)	<ul style="list-style-type: none"> • Service national : état des services avec dates d'incorporation et de radiation • Autres services : attestation établie par le service de rattachement avec dates et durées des services
Fonctionnaire TITULAIRE dans l'enseignement (Education Nationale)	<ul style="list-style-type: none"> • Etat détaillé des services accomplis au 31/08/2024 (catégorie, libellé du corps, grade, indice brut, indice nouveau majoré) • Dernier arrêté dans le précédent grade • Copie du dernier bulletin de salaire
Fonctionnaire ou agent TITULAIRE de l'Etat, des collectivités territoriales, de la fonction publique hospitalière	<ul style="list-style-type: none"> • Etat détaillé des services accomplis au 31/08/2024 (catégorie, libellé du corps, grade, indice brut, indices bruts et nouveaux majorés) • Dernier arrêté de promotion ou de classement dans le corps d'origine • Copie dernière grille d'avancement dans le corps d'origine • Copie du dernier bulletin de salaire
Agent NON titulaire de l'Etat , des collectivités territoriales, de la fonction publique hospitalière : Contractuel enseignant Contractuel public (activités de formation continue d'adultes et d'apprentissage au sein du MEN) Assistant d'éducation - AED Emploi avenir professeur Etudiant apprenti professeur Maitre d'internat ou surveillant d'externat AESH	<ul style="list-style-type: none"> • Etat détaillé des services (durée, quotité de service, nature fonctions exercées) • Copie du dernier bulletin de salaire <p><i>NB : les PES de l'académie de Toulouse ayant accompli des services de contractuel enseignant et/ou alternant dans l'académie de Toulouse n'ont pas besoin de fournir l'état détaillé</i></p>
Services d'agent public non titulaire autres que ceux listés ci-dessus	<ul style="list-style-type: none"> • Etat détaillé des services (durée, quotité de service, nature fonctions exercées) • Dernier arrêté de promotion ou classement (échelon et indice) • Grille indiciaire et d'avancement • Copie du dernier bulletin de salaire

PES : Pièces justificatives à fournir pour le reclassement



Vacations répondant à un besoin durable et continu uniquement	<ul style="list-style-type: none"> Etat détaillé des services (avec nombre total de vacations horaires effectuées)
Enseignement privé (enseignement dans un établissement privé sous contrat d'association, sous contrat simple ou hors contrat / direction dans les établissements sous contrat)	<ul style="list-style-type: none"> Etat détaillé des services (statut de l'établissement) Copie du dernier bulletin de salaire
Services accomplis hors de France (professeur, lecteur, assistant → employés par le ministère de l'Education nationale ou de ministère des affaires étrangères et du développement international)	<ul style="list-style-type: none"> Transmettre >l'Annexe III< au Ministère des Affaires Etrangères par voie électronique (avisvalidation.rh3@diplomatie.gouv.fr) Puis joindre une copie du courrier adressé au Ministère des Affaires Etrangères au dossier de reclassement
Services accomplis dans le secteur privé	<ul style="list-style-type: none"> Certificats de travail détaillés (dates de début et de fin de fonctions, durée précise des activités exercées avec jours/mois/années, fonctions occupées, quotité hebdomadaire de l'activité)
Reprise de services d'anciens fonctionnaires civils (démissionnaires, licenciés, ...)	<ul style="list-style-type: none"> Etat détaillé des services accomplis (la/les catégorie(s), le libellé du/des corps et le(s) grade(s))
Auto-entrepreneur	<p>Rien n'est indiqué sur le l'annexe 2. Nous vous conseillons d'envoyer les documents suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> Relevé d'inscription au registre du commerce Relevé de carrière Attestation d'affiliation à l'URSSAF Attestation de radiation (URSSAF) Déclaration mensuelle des recettes (URSSAF)
Libéral	

Conseils du SE-UNSA :

- S'il manque des pièces justificatives : ajoutez des pièces témoignant de l'emploi effectué (exemple : relevé de carrière Info retraite, relevé AGIRC-ARRCO,...).
- Gardez une copie de tous les documents que vous envoyez à l'administration.
- Privilégiez l'envoi par courriel mais éviter les fichier Zip ou liens vers Drive.

Services NON repris : surveillant-e de l'enseignement privé, responsable d'association, élu-e local, journée de défense et de citoyenneté (JDC/JAPD), vacataire (ne répondant pas à un besoin durable et continu), militaire suite à démission, VSI : volontariat de solidarité internationale, contrat local dans un établissement français à l'étranger.